



## Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 9 Février 2023 à 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

**Etaient présents** : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

**Absents ayant donné procuration** : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

**Désignation du secrétaire de séance**

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

### **1) Devis éclairage public (rapporteur P. BEUGUEHO)**

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société UEM concernant l'entretien de l'éclairage public de la commune pour un montant annuel de 6 817,85 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société UEM pour un montant de 6 817,85 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

### **2) Devis plantation d'arbres (rapporteur P. BEUGUEHO)**

Le conseil municipal prend connaissance des devis reçus des sociétés DHR et KEIP concernant la plantation d'arbres « 1 arbre, 1 enfant » sur la commune.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société DHR pour un montant de 7 432,31 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

### **3) Devis travaux salle communale (rapporteur P. BEUGUEHO)**

Philippe BEUGUEHO, 1<sup>er</sup> adjoint, présente aux membres du conseil municipal les devis reçus concernant les travaux de rénovation de la salle paroissiale (fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol, faux plafond et isolation des murs).

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société DEBRA pour un montant de 5 769,96 € H.T
- Accepte le devis de la société FERRIN CARRELAGE pour un montant de 5 334 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### 4) Tarifs location salle polyvalente 2023 (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Décide de modifier les tarifs établis en 2022 tels que précisés dans le tableau ci-joint, applicable pour 2023.

Commune de

**MÉCLEUVES**

## SALLE POLYVALENTE DE MÉCLEUVES



### TARIFS DE LOCATION WEEKEND

du 1er Mars au 31 décembre 2023

	capacité	RÉSIDENTS COMMUNE	EXTÉRIEURS COMMUNE
<b>Grande salle</b> Petite salle - Cuisine Chauffage	230 personnes	<b>500 €</b>	<b>725 €</b>
<b>Petite salle</b> Cuisine - Chauffage	35 personnes	<b>170 €</b>	<b>250 €</b>
<b>Tarif horaire pour nettoyage supplémentaire</b>			<b>25 €</b>
<b>Tarif pour représentations, spectacles, animations, ... sans repas, données par des troupes extérieures non patronnées par une association communale de Mécleuves</b>			<b>250 €</b>
<b>Tarif obsèques (résidents uniquement, ménage à leur charge)</b>			<b>Gratuit</b>
<b>CAUTION** :</b> salle - cuisine - espaces verts		<b>950 €</b>	

Il vous sera demandé **deux semaines avant la location** :

- la caution (chèque qui vous sera restitué sauf dégats constatés)
- l'attestation de votre assurance responsabilité civile
- l'inventaire complété
- le règlement (chèque encaissé après la location)

  
  
  

2, rue de la fontaine romaine - 57245 - MECLEUVES Tél : 03.87.38.11.82

e.mail [contact@mairie-mecleuves.fr](mailto:contact@mairie-mecleuves.fr)

## OPTION DE RESERVATION

Je soussigné(e) :

adresse :

téléphone :

@mail :

pose une option de location à la date du :

Grande salle

Petite salle

motif de location : (mariage, anniversaire...) :

- déclare avoir reçu et lu le règlement intérieur

- m'engage à descendre mes contenants "verre" à la borne

- demande que le chauffage s'enclenche à \*  heures

**Un chèque d'acompte de 110 € doit confirmer cette option dans un délai d'un mois.**

Il sera encaissé de suite. Passé ce délai, l'option sera levée.

Chèque acompte n°	<input type="text"/>	date :	<input type="text"/>
Chèque caution n° :	<input type="text"/>	date :	<input type="text"/>
Chèque règlement n° :	<input type="text"/>	date :	<input type="text"/>

Fait à Mécleuves

Le locataire

L'adjointe au Maire

le

\* Visite sur RDV - Remise des clés sur place le vendredi à 15h30 et restitution le lundi à 9h - chauffage du 1/10 au 1/4

**La location ne comprend pas de vaisselle**

\*\* hors obsèques

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

### 5) Tarifs subvention scolaire 2023 (rapporteur P. MANZANO)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les sommes allouées aux écoles de Mécleuves pour l'année 2022 et propose de maintenir les montants pour l'année 2023.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix décide :

- Fournitures scolaires (livres et matériels pédagogiques) : 600 € / classe
- Sorties scolaires :
  - 32 € / enfant du RPI domicilié à Mécleuves
  - 32 € / enfant domicilié hors RPI mais bénéficiant d'une dérogation de secteur scolaire afin d'être scolarisé à l'école de Mécleuves.

Les membres du conseil municipal chargent le Maire de l'exécution et l'autorisent à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### **6) Honoraires avocat AMO Péri scolaire (rapporteur P. MANZANO)**

Le conseil municipal complète la délibération n°78/2022 portant sur le principe de la DSP péri scolaire, sur la convention de groupement de commandes et sur la création de la commission DSP.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte la proposition d'honoraires d'AMO juridique du cabinet d'avocat IOCHUM-GUISSO-HURAUULT pour un montant de 1 000€ TTC.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### **7) Devis ordinateur mairie (rapporteur P. MANZANO)**

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société SIE concernant l'achat d'un nouvel ordinateur afin de remplacer celui de l'accueil de la mairie devenu trop vétuste pour un montant de 1 529,48 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société SIE pour un montant de 1 529,48 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### **8) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers (rapporteur P. BEUGUEHO)**

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### **9) Travaux salle communale : demande de subvention (rapporteur P. MANZANO)**

Le conseil municipal prend connaissance du projet de rénovation de la salle communale située 31 rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches pour obtenir des subventions auprès des organismes publics : Etat, Fonds Vert, Région, Département et Eurométropole.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### **10) Travaux salle polyvalente : demande de subvention (rapporteur P. MANZANO)**

Le conseil municipal prend connaissance du projet de rénovation de la salle polyvalente située au Lanceumont.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches pour obtenir des subventions auprès des organismes publics : Etat, Fonds Vert, Région, Département, Eurométropole et Caf.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

#### **11) Travaux rue de la Croix du Mont : demande de subvention Fonds Vert (rapporteur P. MANZANO)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a la possibilité de déposer une demande de subvention auprès du Fonds Vert pour les travaux rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Fonds Vert.
- Donne tout pouvoir au Maire pour la signature des documents y afférents.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 15

Votes Contre : 0

Abstention : 0

## Rappel des délibérations

<b>N° délibération</b>	<b>Vote</b>	<b>Objet</b>
1	Adoptée à l'unanimité	Devis éclairage public
2	Adoptée à l'unanimité	Devis plantation d'arbres
3	Adoptée à l'unanimité	Devis travaux salle communale
4	Adoptée à l'unanimité	Tarifs salle polyvalente 2023
5	Adoptée à l'unanimité	Tarifs subventions scolaires 2023
6	Adoptée à l'unanimité	Honoraires avocat AMO Périscolaire
7	Adoptée à l'unanimité	Devis remplacement ordinateur secrétariat
8	Adoptée à l'unanimité	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers
9	Adoptée à l'unanimité	Travaux salle communale : demande de subvention
10	Adoptée à l'unanimité	Travaux salle polyvalente : demande de subvention
11	Adoptée à l'unanimité	Travaux rue de la Croix du Mont : demande de subvention Fonds Vert

Le Maire,  
Philippe MANZANO

La secrétaire de séance  
Marie LE BIGOT



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Le Bigot', is written below the typed name of the secretary.